

Numéro 9, janvier 2017

LE PETIT MOT DE MONTFERRAND.



Meilleurs vœux pour 2017 !

C'est au sein de nos villages que se tissent les solidarités du quotidien, au sein de nos écoles que se transmettent les valeurs de la République, aux croisements de nos chemins que se construit ce si précieux *vivre ensemble* ou, du moins, *vivre avec*.

En ce début d'année 2017, je forme des vœux, pour tous les habitants de Montferrand, en activité ou en retraite, des vœux de santé, de solidarité, de travail et de petits bonheurs au quotidien dans un monde tourmenté mais qui reste debout, fier de ses valeurs et qui garde l'espérance.

Aux artisans, aux agriculteurs, je souhaite la réussite de vos projets avec toujours l'ambition de créer et de faire prospérer votre outil de travail.

Aux différentes associations, je souhaite la réussite de vos animations mais je voudrais surtout remercier tous les bénévoles qui font un travail exemplaire au quotidien.

Chacun dans vos domaines, vous avez œuvré et continuez à œuvrer pour apporter aux autres ces petits suppléments de vie qui font l'âme de notre commune. Vous méritez à ce titre notre reconnaissance et notre soutien.

En débutant cette nouvelle année, il est d'usage de dresser le bilan de l'année écoulée et d'exposer les projets en cours ou à l'étude. Pour commencer vous pouvez remarquer que les huisseries de notre salle des fêtes ont été changées en ce début d'année, il reste encore quelques finitions à faire.

Une année, c'est aussi diverses réunions, avec des délais de réflexions très courts, que nous impose la mise en œuvre de la loi NOTRe, nouvelle réorganisation du territoire. Nous l'avons vu avec la fusion des Régions, des Communautés de Communes, la fusion de certaines communes. Cette loi a comme objectif inavouable mais perceptible de détruire l'échelon communal et nous pousse à fusionner. Il va sans dire que cela va toucher aussi au quotidien chaque concitoyen.

Mais revenons à une note plus optimiste et regardons vers l'avenir.

Dans les travaux à venir, nous verrons des travaux d'opération locale de sécurité au lieu-dit « La Barrière » voir le jour en fin d'année 2017. Ces travaux, financés par le Conseil Départemental, ont pour but de ralentir la vitesse devant le restaurant.

Pour terminer, permettez-moi de formuler à nouveau, pour notre commune, mes vœux de solidarité et de prospérité.

Nathalie Fabre, maire

Toutes les actualités sur le site officiel de la commune : www.montferrand-du-perigord.fr

Permanence des élus

Nathalie Fabre : lundi matin et mardi matin

Christine Grimal : jeudi matin

www.montferrand-du-perigord.fr

Secrétariat, agence postale, bibliothèque

Ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

Tel/fax : 05 53 63 24 60

e-mail : mairie.montferranddupérigord@wanadoo.fr

Publié par la municipalité de Montferrand-du-Périgord

Directeur de publication : Nathalie Fabre Rédaction : Annie Campos, Patrice Delègue, Michel Laubal, Michel Vergnolle

Rencontre avec Jean-Marc Gouin et Pauline Gasseling

Communauté de Communes des Bastides Dordogne- Périgord : Les offices de tourisme de la CCBDP



Jean-Marc GOUIN
Maire de Le Buisson,
Vice-Président de la
CCBDP chargé de
l'économie et du tourisme

Pauline GASSELING
Directrice de l'Office de
Tourisme des Bastides
Dordogne-Périgord.

Site Internet
ccbdp.fr

Depuis le 1er janvier 2017, le tourisme du territoire de notre communauté des communes, est administré par le tout nouvel office de tourisme des Bastides Dordogne Périgord (OT) Jean-Marc Gouin et Pauline Gasseling (Directrice de l' OT) sont venus à Montferrand du P pour parler de l'organisation de ce nouvel office de Tourisme et de leur attachement à notre beau village. Le siège social de l'OT est établi à Lalinde, et le siège administratif fixé à Monpazier compte tenu de la très grande fréquentation touristique de ce lieu.

Des OT secondaires seront bien sûr, maintenus à Lalinde, Beaumontois en P, Le Buisson, Cadouin et Trémolat afin d'assurer un maillage de l'information et la promotion touristique sur l'ensemble du territoire.

C'est donc vers eux qu'il faut diriger les personnes en attente d'informations ou de conseils pour leurs vacances.

Pour autant la proposition que nous avons faite de proposer un point d'accueil et de première information a été accueillie très positivement par nos deux interlocuteurs. Nous allons étudier avec Mme Gasseling comment organiser un présentoir, afficher régulièrement le calendrier des manifestations à venir sur la communauté de

communes. Eventuellement nous pourrions vendre des topos de randonnées pédestres. Tout cela permettrait aux vacanciers à Montferrand de disposer de ces premiers documents dans le village puisque pendant les vacances d'été nous prévoyons d'ouvrir la bibliothèque tous les jours, et d'y organiser une petite buvette. Tout cela est en cohérence avec la politique de tourisme de la CCBDP qui consiste à sortir des locaux des offices et aller au-devant des gens par exemple à l'occasion d'événements marquants.

La grande nouveauté de ce début d'année 2017 sera le lancement d'un nouveau site Internet dédié au tourisme dans la CCBDP. La maquette prévoit une présentation de chaque commune, le calendrier des manifestations, la présentation des toutes les infrastructures touristiques. Les propriétaires d'hôtels restaurant et de gîtes qui sont répertoriés dans l'office de tourisme seront sollicités pour mettre à jour leurs informations. Cela signifie que le site Internet Montferrand-du-Perigord.fr devra évoluer pour être vraiment complémentaire du site de la CCBDP. A noter que sur le nouveau site il sera possible d'écrire dans un blog, véritable auberge espagnole, destiné à partager les coups de cœur (par exemple : de jeunes parents pourront partager leurs 10 meilleurs sites à visiter en famille).

Enfin nous avons étudié comment actualiser et rénover les panneaux situés contre la salle des fêtes.

La bonne idée :

Vous hébergez des vacanciers à titre payant ? Faites-en la déclaration à l'office de tourisme : il n'en coûtera que la modeste taxe de séjour et vous serez en règle (surtout en cas de pépin).

Nos habitants ont du talent



Pierre Melotti

Il faudrait le décrire en chantant, et qu'il réside à Montferrand nous enchante.

Enfant du Périgord, il est né en ces années-là de révolution musicale où les guitares tiraient sur les violons et en sont sorties victorieuses.

A la suite d'études scientifiques, il choisit la voie de l'enseignement et devient enseignant spécialisé dans l'aide aux élèves en difficulté. Son proche projet serait d'enseigner dans le milieu carcéral pour lutter contre l'analphabétisme.

Sa passion est artistique, et surtout musicale. Il apprend tout jeune à jouer de la guitare et celle-ci ne le lâchera plus.

Habitant à Pinel depuis moins de 2 ans, il a conquis les montferrandais entre autre par ses « Chansons à la carte ».

Mais entrons un peu chez Pierre... le vendredi soir par exemple, lorsqu'il donne des cours de guitare et chant à une dizaine d'élèves (adultes). On est accueilli à l'entrée par une grande affiche du « Schpountz » le « fada » immortalisé par Fernandel dans le film-conte satirique de Marcel Pagnol. Les guitares commencent à s'accorder, les 2 chiens du proche voisin commencent à hurler ! Certains de ses élèves sont déjà musiciens mais avouent y aller pour l'ambiance très récréative (mais nonobstant créative...). Un soir qu'il avait régala ses élèves d'un gâteau au yaourt, il crie en direction de la cuisine « Maman, tu peux venir, ils le trouvent bon ton gâteau » !

Il sait dérider et mettre à l'aise. Par sa pédagogie et sa bienveillance, il pousse ses élèves à se dépasser, à oser... C'est ainsi que Catherine l'a « scotché » à une soirée « Cabaret » à Cadouin en interprétant sur scène, méconnaissable sous sa perruque et sa tenue légère, le « Déshabillez-moi » de Juliette Gréco.

De ses origines italiennes, Pierre garde une verve de langage dont les mots laids sont exclus. Il manie l'humour en virtuose et si, à la fin de l'envoi il touche, sa pointe ne blesse jamais personne.

Et c'est bien là le trait le plus marquant de Pierre : ses propos sarcastiques, son sens de la dérision, son humour au 2^e voire 3^e degré, visent surtout un personnage : lui. Ce « Grand Maître Pierre », surnom donné par ses élèves, devient quelquefois dans sa bouche « Gros Maître Pierre » ! Allez, on t'a démasqué, ours au cœur tendre !

Pierre ne se limite pas à Montferrand et donne aussi des cours à Naussanne, à Cadouin... Ses goûts artistiques l'ont mené tout naturellement à la scène théâtrale, avec l'interprétation de contes, en collaboration avec Rémi de St Avit Sénieur (contes de la rue Brocca, la Sorcière du placard aux balais) ; et son implication dans le groupe de Carves « les Z'igolos » où son humour s'est épanoui dernièrement dans la pièce « Mal être au père Noël » qui a beaucoup amusé le public. Mais c'est le conte « Le petit violon » qui lui a donné l'envie d'acquérir un orgue de barbarie ; il y est tant attelé qu'il risque une tendinite à tourner la manivelle.

Sur un autre plan, Pierre se lance aussi dans la culture ... de tomates. Son potager magique fait pousser ses plants à vue d'œil puisque en quelques jours de belles tomates bien rouges faisaient déjà leur apparition : quelle ne fut sa surprise ! Mais il découvrit en s'approchant la supercherie : voisins et amis l'avaient abusé en posant des grappes de tomates sur ses plants... tomates qu'il a aussitôt mises en vente ! Ce qui prouve que, outre cultiver son arpent de terre, il cultive beaucoup l'amitié, jardin qu'il agrandit chaque jour.

Mais il n'est pas le dernier dans l'organisation d'une bonne « blague » et met tout son talent pour monter un scénario. C'est ainsi qu'un jour, son voisin Jean-Marie... Mais je n'écris pas l'histoire. Si vous voulez en connaître les détails, faites-vous les conter par les instigateurs, ou mieux encore par le « dindon de la farce » qui, plein d'humour, en a bien rit et en rit encore.

Il semble que Pierre aimerait ajouter une corde à sa guitare : celle du parler, conter, chanter occitan ; et peut-être se laissera t'il entraîner par Jean-Louis au café « etc » de Lalinde où se retrouvent une fois par mois les amoureux de notre langue d'oc.

Musicien dans l'âme, Pierre ne se contente pas d'interpréter des chansons, il en compose, et on souhaite qu'il nous en fasse profiter lors d'une prochaine rencontre « Chansons à la carte ». Et là :

« Si le public en veut, il les sort dare-dare

« S'il n'en veut pas il les remet dans sa guitare

« Refusant d'acquitter la rançon de la gloire

« Sur son brin de laurier il s'endort comme un loir.

Remerciements à Catherine de St Avit Sénieur, Jean-Marie de Pinel, Jean-Louis de Vidal.

Tout savoir sur sa taxe foncière

Cet article a été conçu pour expliquer les mécanismes qui font évoluer la valeur de la taxe foncière, pour déterminer qui perçoit cette taxe et dans quelles proportions et enfin il est accompagné de quelques réflexions sur la responsabilité des collectivités face à cette augmentation.

La taxe foncière concerne les biens immobiliers bâtis ou non bâtis. Elle est calculée sur la valeur locative cadastrale et payable tous les ans par les propriétaires de biens immobiliers. L'administration calcule le revenu cadastral en appliquant un abattement forfaitaire de 50 % de la valeur locative cadastrale. L'Etat révisé chaque année cette valeur locative cadastrale appelée « base ». La taxe foncière est égale au revenu cadastral multiplié par les taux fixés par les collectivités locales : commune, département, intercommunalités. Ces taux peuvent être modifiés d'une année sur l'autre.

Valeur locative cadastrale

Les taxes foncières et la taxe d'habitation sont calculées d'après la valeur locative cadastrale des biens concernés. Le mode de calcul de cette valeur locative est en gros le suivant : l'administration classe les constructions de la commune en plusieurs catégories homogènes (une commission nommée par le Conseil Municipal est consultée pour établir cette classification, vous pouvez contacter cette commission en vous adressant à la mairie), puis elle calcule la surface pondérée du bien concerné en tenant compte de sa situation, de sa consistance, de son affectation, de son état. Les contribuables peuvent obtenir la fiche de calcul concernant leur bien par simple demande auprès de l'administration.

Exemple de taxe sur les propriétés bâties :

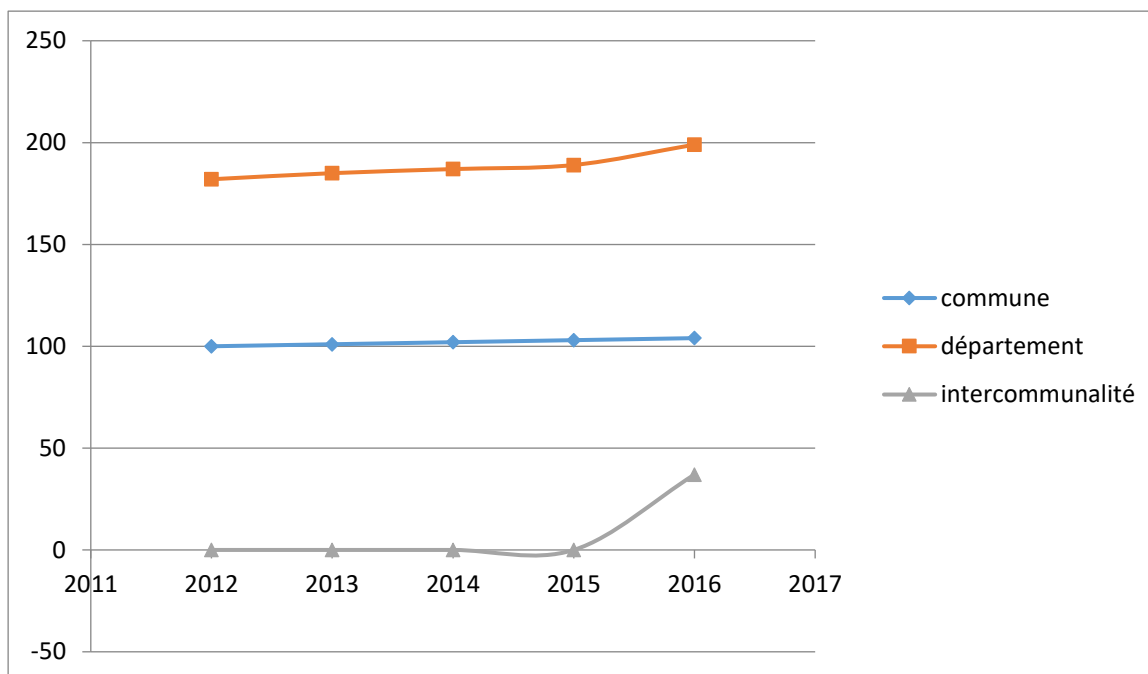
nouveauté

	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales ①	Taxe ordures ménagères ②	Taxe GEMAPI ③	Total des cotisations
Taux 2015	12,83 %	%	%	23,45 %	%	%	%	
Taux 2016	12,83 %	%	4,50 %	24,50 %	%	%	%	
Adresse						10,50 %		
Base	813		813	813		813		425
Cotisation	104		37	199		85		
Adresse								
Base								
Cotisation								
Cotisations								
2015	103		-	189		85		
2016	104		37	199		85		
Variation en % ④	+0,97 %	%	- %	+5,29 %	%	0 %	%	

- **Première collectivité : la commune.** Son taux est de 12,83 %, il n'a pas bougé depuis au moins 20 ans.
- **Deuxième collectivité : le département.** Son taux est de 24,50 %, en 2016, le département a voté une augmentation de son taux de 1,05 %
- **Troisième collectivité : la CCBDP,** pour la première fois en 2016, la structure intercommunale a voté un taux de 4,50 %. C'est aussi la CCBDP qui vote le taux de la taxe des ordures ménagères, il est de 10,50 % et n'a pas bougé en 2016.

Evolution des sommes perçues sur les 5 dernières années par les collectivités

Il est permis de remarquer à la lecture de cet avis d'imposition, non sans un certain étonnement, voire une certaine inquiétude quant à son devenir, **le taux élevé de 4,5%** voté pour la première fois par la Communauté de Communes des Bastides Dordogne-Périgord (CCBDP) et applicable en 2016 aux biens immobiliers bâtis.



La CCBDP semble avoir des besoins financiers croissants car le CIAS génère des déficits grandissants. Son président explique au conseil que depuis sa création au 1^{er} janvier 2013, le CIAS-BDP, issu de la fusion de 5 entités préexistantes a constaté une détérioration de ses équilibres financiers. Le compte rendu de la CCBDP en date du 25 octobre 2016 nous en donne l'ordre de grandeur : « *La communauté de communes des Bastides Dordogne Périgord (à qui les communes du territoire ont confié la compétence Action Sociale et qui l'a transférée au CIAS) finance en subvention d'équilibre les déficits successifs du CIAS : 703 000 € en 2015 et de l'ordre de 950 000 € en 2016.* »

Convenait-il pour la CCBDP de pallier des erreurs de gestion en créant une taxe foncière nouvelle et excessive ? La question mérite d'être posée.

Aujourd'hui, il est permis d'espérer de voir au cours des prochaines années les comptes du CIAS se rétablir grâce à une gestion plus responsable, plus saine et pérenne. Un audit organisationnel et de gestion du CIAS est réalisé, les pistes de redressement proposés par le cabinet d'études SPQR portent sur un plan d'action autour de 4 axes de travail avec des préconisations détaillées et une évolution de l'organisation globale du CIAS.

Conviendrait-il pour la CCBDP de revoir cette taxe foncière 2016 à l'avenir ? Cette question mérite également d'être posée.

La commune de Montferrand-du-Périgord qui fait des efforts de budget afin que la taxe foncière soit stable ou n'augmente que de la valeur de l'inflation, constate pour 2016 une augmentation de 12,4 % de cette taxe. Cette pression fiscale n'est pas tenable si elle devait durer.



Leur compagnie de théâtre est à Carves, village de la taille de Montferrand à une dizaine de kilomètres de Belvès. Depuis deux ans, ils viennent à Montferrand pour accompagner Pierre Melotti lors de la soirée « Chansons à la carte ». Nous sommes allés les rencontrer dans leur « petite salle ».

Tout a commencé il y a une vingtaine d'années. L'école de Carves venait de fermer et Martin Bortolin, qui venait d'entrer au collège s'est soucié de la disparition du spectacle de fin d'année qui était traditionnellement préparé avec la maîtresse. Alors, à douze ans, il a pris la tête des huit enfants du village pour continuer à monter et produire un spectacle dans la salle des fêtes. « Il fallait passer d'une maison à



l'autre pour récupérer rallonges, tissus, tout le nécessaire pour les décors. Et répéter, sans adulte. C'était chouette, mais décevant de consacrer autant de temps pour une seule représentation. »



La rencontre d'un metteur en scène lui a permis de rebondir. Ce dernier, fasciné par son histoire, lui a proposé une véritable formation de théâtre, à Condom, dans le Gers. Martin a travaillé dans cette compagnie gersoise pendant près de 15 ans. Enchaînant représentations en France, mais aussi à l'étranger. Au passage, Martin rencontre Marine Pucheu et l'aventure théâtrale se double d'une idylle sentimentale. Le retour aux sources et des raisons familiales ont fait revenir ces deux là en Dordogne. Avec, en poche, pour Marine un diplôme universitaire bac+5 de théâtre et communication, et pour Martin une solide expérience.

Aidés par les bénévoles de l'association, ils ont restauré et équipé l'ancienne salle des fêtes, prêtée par la mairie. Ce lieu leur permet de créer, d'enseigner, mais également d'accueillir des spectacles de l'extérieur. Depuis janvier 2016, ils proposent une programmation mensuelle (le 3e vendredi de chaque mois) où vous pouvez découvrir leurs coups de coeur (programme dans l'encadré page 8). Financièrement tout n'est pas rose, les bénéfices de cette première édition ne permettent même pas de changer les lampes des projecteurs (150 euros).

Bref : des idées plein la tête, une solide expérience professionnelle et beaucoup de chaleur humaine. Nous devons les encourager en allant les voir, en faisant connaître leurs spectacles quand ils sont en tournée. Et bien entendu nous les accueillerons... avec de vrais contrats cette fois !

L'aventure montferrandaise de 14 adolescents

Montferrand était content d'accueillir, en décembre dernier, les adolescents du centre de loisirs de la Communauté de Communes. Voici le compte rendu de Maryline Coppi, sa directrice, qui est par ailleurs domiciliée dans notre village.

Malgré la fraîcheur de l'air, le moment était fort chaleureux ce lundi 19 décembre après-midi. Un groupe de 14 adolescents du territoire de la communauté de communes des Bastides Dordogne Périgord a investi Montferrand, pour une chasse au trésor énérgique ! Les animateurs ados ont caché des indices et énigmes dans tous les coins du village, utilisant les histoires et les lieux phares sous le conseil de Monsieur Delègue qui a fait faire à l'équipe d'encadrant une visite sympathique. Notre objectif était que les jeunes découvrent leur



patrimoine, tout en s'amusant et en rencontrant la population locale. Les ados étaient très réceptifs : résolutions d'énigmes autour de la forge, du château et questions autour des plantes endémiques de Montferrand. A la fin de notre jeu, la place était presque familière et la récompense était au rendez-vous : des rencontres généreuses et une succulente farandole de crêpes !

Les jeunes ainsi que les animateurs tiennent à remercier le village de Montferrand dans son ensemble : les habitants pour leur patience, Mme Fabre pour sa disponibilité, ainsi que

madame Darriné pour ses crêpes et sa bibliothèque, refuge contre le froid.

Marilyne Coppi



Les activités de loisirs pour les enfants et adolescents organisées les mercredis et pendant les vacances par la Communauté de Communes Dordogne Périgord

Il existe deux structures d'accueil :

Pour les enfants de 3 à 12 ans, **Les Galopins à Beaumont** dans les locaux de l'école maternelle ouvert les mercredis et vacances scolaires (sauf à Noël) de 7h30 à 18h30. Les activités ont lieu de 10h à 16h30. Directrice Karine Suderie.

Tel 05.53.63.65.33

Pour les enfants de 3 à 12 ans et les adolescents de 12 à 17 ans, **Les Lutins et les Farfadets à Monpazier**, dans des locaux spécifiques, près de l'école, ouvert les mercredis et vacances scolaires de 7h45 à 18h00. Directrice Maryline Coppi. Tél : 05.53.27.13.95 – 06.89.51.13.87

Prochaines animations à Montferrand

Soirée danse par le Club de danse
samedi 04 février

Veillée sur les pigeonniers et poulaillers
samedi 25 février

Assemblée générale du Foyer rural
mardi 28 février

Les lundis de notre députée
Brigitte Allain
Lundi 6 mars à 18h

*Nos artisans en milieu rural : mieux connaître leurs métiers,
leurs contraintes et leurs atouts*

Soirée années 80-90
Samedi 1er avril

Soirée théâtre
Samedi 8 avril

Lectures de C. Péguy par Pierre Bellemarre
Vendredi 14 avril à l'Eglise du bourg

RAPPEL

*Pour vérifier les dates des événements,
Pour plus d'informations
Consultez le site Internet
www.montferrand-du-perigord.fr*

Derniers travaux à Montferrand

- ☛ Abattage de deux arbres dangereux derrière le cimetière (l'un des deux était tombé)
- ☛ Remplacement des huisseries de la salle des fêtes.

La soirée occitane a eu lieu vendredi 20 janvier

Extrêmement bien préparée par l'Association Culturelle en Pays Beaumontois (ACEB), dirigée par Daniel Delpech de Beaumont afin de "faire vivre l'occitan", la soirée occitane a connu un bon succès. Présentation de photos anciennes de Montferrand, suivie de chanteurs et conteurs qui nous ont régalez de leur humour. Après un "entr'acte buffet" musiciens et groupes folkloriques ont entraîné les participants dans des danses occitanes.

Bilan du téléthon



La vente de plantes par Sylvie Barriat et Nathalie Fabre a rapporté 397 € ;
Le bénéfice du repas est de 1079 € ;
Et 104 € de dons.
Ce qui fait un total de 1580 € au profit du téléthon.

Le 3 février 2017, Montferrand accueille les organisateurs du Téléthon des communes voisines pour un bilan du Téléthon 2016

Spectacles à Carves les Zigolos

Petite salle dans le bourg à 20h30
Tarif 8€ (6€ adhérents) Rés.: 06 88 83 28 75

Vendredi 17 février

Thierry Bacofin (chanteur compositeur interprète) et quatre musiciens. Thèmes : voyage, enfance et rendez-vous manqués

Vendredi 17 mars

Théâtre La farce de maître Pathelin Troupe de l'Art Roquois (La Roque Gageac)

Vendredi 21 avril

Le cycle du vin

Contes, musique et conférence sur l'amour de la terre et du vin. Par un œnologue de Sigoulès

